

**Procès-verbal**  
Assemblée générale ordinaire  
RSF Suisse

10 juin 2025 à 17h30

Photo Elysée – Plateforme 10  
Lausanne

Membres présents : 18.

Pour le comité : Isabelle Cornaz, présidente, Camille Andres, Mehdi Atmani, Zeynep Ersan, trésorière. Membres du comité excusés : Federico Francini, Andrea Kucera, Tascha Rumley, Gaëtan Vannay.

Pour le secrétariat général : Denis Masméjan, Valentin Rubin.

L'assemblée générale est ouverte à 17h40.

La présidente Isabelle Cornaz adresse souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'occasion des 35 ans de RSF Suisse. Elle présente l'ordre du jour. Après la partie officielle, les participants auront la possibilité de suivre une visite guidée pour découvrir l'exposition consacrée au photographe américain Tyler Mitchell. Un apéritif sera ensuite offert au restaurant du musée.

**1. Approbation de l'ordre du jour (décision)**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité et sans abstention

**2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2024 (décision)**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et sans abstention.

**3. Communications de la présidente (information)**

Isabelle Cornaz rappelle qu'elle a pris la présidence en septembre 2024. Elle constate une bonne évolution de RSF Suisse en matière de campagnes, de communication et de plaidoyer. Dans sa composition actuelle, l'équipe est plus performante qu'auparavant. Les échanges avec le siège à Paris fonctionnent également bien.

Quelques points spécifiques :

- La newsletter paraît désormais environ une fois par mois.
- La section suisse est plus active sur le web et les réseaux sociaux, et tous ses contenus sont désormais en français et en allemand (site web, communiqués de presse, réseaux sociaux).
- Les échanges avec Paris et Berlin sont plus réguliers, ce qui profite également à RSF Suisse.
- De plus, RSF Suisse publie désormais une chronique mensuelle dans *Le Temps*.
- Les événements organisés par l'organisation ont été variés et couronnés de succès jusqu'à présent : le 3 mai (à Zurich et Lausanne) et lors du Presstival à Bienne le 7 juin.
  - o Presstival : RSF a coorganisé l'« Espace International » et apporté sa propre contribution sur les thèmes du journalisme en exil et des trous d'information. Avec des invités venus de Russie, du Sénégal, du Kurdistan, de Gaza, ainsi que Jeanne Cavelier, responsable Europe de l'Est chez RSF à Paris.
- Nous avons également pu relayer davantage en Suisse les actions globales de RSF (Gaza, Daphne Caruana Galizia, etc.).
- Le 3 mai, pour l'indice, nous avons pu préparer nous-mêmes de nombreux documents et les envoyer aux médias.
- Nous avons également mené un travail de fond sur le plan politique. A titre d'exemple, nous avons réagi suite aux propos de KKS sur le discours de JD Vance. Nous avons envoyé une lettre à KKS et lui avons proposé un entretien. Elle nous a répondu en soulignant l'importance de la liberté de la presse et de RSF.

#### **4. Présentation et approbation du rapport annuel (décision)**

Le secrétaire général Denis Masméjan présente le rapport annuel et certaines des activités de RSF. Il met en évidence les points suivants :

- La croissance de l'équipe grâce aux réserves financières a favorisé le développement de la section suisse. Il faut toutefois éviter de dépenser tous les fonds maintenant pour être contraints de réduire le budget dans quelques années. La croissance est réjouissante, mais il faut rester prudent et raisonnable.

Valentin Rubin souligne également certaines activités :

- La newsletter, qui touche désormais plus de personnes, paraît plus régulièrement et a un nouveau format. Nous avons reçu de bons retours, ce qui est réjouissant.
- De nombreuses apparitions dans les médias en Suisse alémanique, dans 20 Minuten, à la radio et à la télévision SRF, etc.
- Les échanges avec les autres sections et le siège à Paris se sont intensifiés et sont très précieux, car ils permettent de s'entraider et de s'inspirer mutuellement.

- Des événements spéciaux ont également été organisés par RSF Suisse, comme la première exposition itinérante mondiale de RSF à l'occasion des 40 ans de l'organisation et des 35 ans de la section suisse. Elle sera inaugurée le 20 juin dans la vieille ville de Berne, à l'Erlacherhof, dans le cadre du True Story Festival.

Denis Masméjan relève encore les aspects suivants :

- Julian Assange a été libéré en juin 2024. Cela a été extrêmement important pour le journalisme. S'il n'avait pas été libéré, cela aurait constitué un dangereux précédent pour le journalisme. Le soulagement a été grand, malgré le verdict de culpabilité. Et c'est la fin d'un dossier dans lequel RSF s'est considérablement investi, partout où nous sommes présents. DM rappelle que l'ancien directeur général de RSF International, Christophe Deloire, était à Genève en 2021, pour participer à l'Appel de Genève en faveur de la libération d'Assange.
- Affaire Ousman Sonko : l'ancien ministre de l'Intérieur gambien a été condamné par le Tribunal pénal fédéral pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Comme il avait également torturé des professionnels des médias, RSF s'est mobilisé. Grâce au soutien financier de RSF, les journalistes gambiens concernés ont pu assister au procès pénal à Bellinzone.
- Le contexte juridique en Suisse reste insatisfaisant. La section suisse reste donc très attentive aux décisions de justice lorsqu'elles sont défavorables à la liberté de la presse. Cela a été notamment le cas à Genève, un tribunal civil ayant interdit à l'AGEFI, par voie de mesures provisionnelles, de publier un article sur la banque genevoise Flowbank. La section suisse continue à participer aux échanges de l'Alliance suisse contre les procédures-bâillons.
- Mais il y a aussi des aspects réjouissants, comme l'arrêt rendu en décembre par le Tribunal fédéral, qui a acquitté une journaliste de la RTS. Celle-ci avait été condamnée par la justice genevoise pour violation de la loi sur les armes, car elle avait fabriqué une arme à feu à l'aide d'une imprimante 3D pour un reportage télévisé.

La discussion s'ouvre.

- Est-il possible de vendre en Suisse alémanique les albums de la section allemande ?
  - o Réponse DM : Ce serait une excellente idée, nous allons voir.
- Question sur les activités de RSF concernant les SLAPP ?
  - o Réponse DM : Oui, nous sommes actifs, nous faisons partie de l'Alliance suisse contre les SLAPPs. Il reste difficile d'avoir une vue d'ensemble de tous les cas de SLAPP en Suisse, car ils ne sont pas toujours rendus publics par les médias concernés.
- Remarque d'un participant, membre de RSF et journaliste au Kirghizistan : il souhaite que RSF signe un appel sur les problèmes au Kirghizistan.
  - o Réponse d'IC : RSF s'occupe beaucoup du Kirghizistan (qui a souffert d'un recul démocratique) et de l'Asie centrale depuis Paris, il serait donc plus judicieux que le journaliste s'adresse directement à Jeanne Cavalier à Paris, nous allons faire une mise en contact.

- Remarque d'un membre sur les affaires judiciaires en Suisse qui posent problème.
  - o Réponse DM : Notre fonds de soutien, qui est en fait destiné aux journalistes en exil, offre également des possibilités d'aide financière pour les problèmes juridiques des professionnels des médias en Suisse. Il a déjà été utilisé précisément pour de tels cas.

Le rapport annuel est adopté à l'unanimité, avec une abstention.

## **5. Présentation et approbation des comptes annuels (décision)\***

Zeynep Ersan, trésorière, présente la situation financière de RSF Suisse en mettant en avant les points suivants :

- 2024, la situation financière est bonne. Il faut considérer les dépenses plus élevées avec sérénité, car il s'agissait d'un renforcement de l'effectif de RSF Suisse
- Cette transition vers une professionnalisation accrue a bien fonctionné. Nous sommes dans une phase d'investissement et avons des dépenses plus élevées, mais en contrepartie, l'impact et la visibilité augmentent également.

Il n'y a pas de questions concernant les comptes annuels. Ils sont approuvés à l'unanimité.

## **6. Décharge du comité (décision)**

Isabelle Cornaz mentionne quelques points concernant les membres du comité.

- Andrea Kucera a animé un panel de l'UNESCO à Zurich.
- Camille Andres était présente à l'événement avec Thibaut Bruttin en novembre et s'est également engagée pour le Presstival.
- Mehdi Atmani était également présent au Presstival

La décharge est votée à l'unanimité.

## **7. Renouvellement du mandat du réviseur externe (décision)**

Le comité propose de renouveler le mandat de réviseur externe confié à la fiduciaire Bonnefous SA à Genève, dont le travail donne pleine satisfaction.

Le mandat est renouvelé à l'unanimité.

## **8. Élection d'un nouveau membre du comité (décision)**

Le comité propose l'élection de Sascha Buchbinder. Celui-ci se présente et souligne qu'il n'a pas hésité lorsque la proposition lui a été faite d'entrer au comité de la section suisse. A ses yeux, il est extrêmement important que les journalistes puissent se défendre et que leurs droits soient préservés. Les menaces à leur encontre augmentent, sur le plan juridique et économique notamment. Ce sera un grand plaisir et un honneur pour lui de pouvoir s'impliquer dans la section suisse.

Isabelle Cornaz ajoute qu'en collaboration avec Paris et Sascha Buchbinder, on pourrait maintenant voir s'il est possible de proposer une formation aux journalistes suisses en matière de cybersécurité. Ce serait un projet qui serait certainement bien accueilli et qui aurait beaucoup de potentiel.

Il n'y a pas de questions concernant la nouvelle candidature.

Sascha Buchbinder est élu à l'unanimité.

## **9. Perspectives 2025 (information)**

Isabelle Cornaz explique brièvement que RSF Suisse a élaboré, en collaboration avec Paris, une feuille de route pour 2025, qui contient notamment les points suivants :

- Promouvoir la JTI en Suisse
- RSF Suisse se joint aux actions menées par RSF International concernant les quatre cas prioritaires de journalistes emprisonnés
- Approfondir la question des SLAPP
- S'engager sur la réglementation des plateformes
- Soutenir les journalistes en exil.

## **10. Divers**

Il n'y a pas de divers.

Les échanges avec les membres se poursuivent.

- Question : Qu'entend-on exactement par « litige stratégique » ?
  - o Réponse DM : C'est un thème très en vogue au sein des ONG. Un litige stratégique est une action juridique destinée à promouvoir les buts et les valeurs d'une ONG, notamment en cherchant à faire avancer la jurisprudence dans un sens favorable. Mais c'est évidemment assez compliqué et coûteux à réaliser. Il faut pour cela des fonds importants.
- Question : Comment renforcer la présence de RSF Suisse en Suisse alémanique ?
  - o Réponse DM : La stratégie suivie depuis l'an dernier, avec l'augmentation du taux d'activité du poste de Zurich de 30 à 100%, a précisément pour but de renforcer la présence et la visibilité de RSF en Suisse alémanique, dans les médias aussi bien qu'auprès du public. Le bilan est déjà extrêmement positif.
- Question : Comment peut-on continuer à développer RSF ?
  - o Réponse DM : Nous avons besoin de plus de moyens. Pour cela, nous nous efforçons de développer le cercle des donateurs. Les membres aussi, mais les apports des donateurs sont plus importants que celui des membres.
  - o Réponse IC : On peut aussi lancer de nouveaux projets et obtenir des fonds pour cela. RSF en Suède l'a déjà fait par le passé, par exemple en coopération avec Paris.
- Question : L'Union de la presse francophone a rédigé un catalogue de mesures concernant les journalistes en exil. Serait-il possible de créer des synergies avec RSF dans ce domaine ?
  - o Réponse DM : oui, c'est possible. RSF est déjà active dans ce domaine.

L'assemblée générale est close à 19h50. Elle est suivie de la visite guidée de l'exposition consacrée à Tyler Mitchell puis d'un apéritif dînatoire.

**La présidente**

**Isabelle Cornaz**

**Le secrétaire général**

**Denis Masméjan**